

ral afin de financer l'installation d'une chaudière à bois dé-chiqueté qui chauffera la Maison de santé et celle de la solidarité.

Projet Gaïa. La commune doit rembourser les 320.500 € engagés par l'Établissement foncier public de Poitou-Charentes pour acquérir les biens du périmètre « Gaïa » et ce avant le 21 octobre. Le conseil municipal vote une demande de prolongation qui permettra aux nouveaux élus d'échanger avec l'EFP et de déterminer les conditions de poursuite du partenariat.

Cantines scolaires. Les enfants de l'école publique continuant d'aller manger dans l'ancienne cantine vendue avec les locaux de l'école maternelle, le conseil municipal décide de

le tallud

> **Tir à l'arc.** La nouvelle compagnie des archers de La Meilleraye accueille les personnes qui souhaitent découvrir le tir à l'arc à la salle omnisports. Cela concerne les jeunes (le mercredi, 15 h à 16 h 30) encadrés par Dimitri Herriberry (dhsports.puzl.com) mais aussi les adultes (le mercredi, 18 h à 20 h, et le vendredi, 20 h 15 à 22 h). Pour tous renseignements, contact par email : archersdelameilleraye@gmail.com

> **Habitat.** Dans le cadre de la semaine bleue, colloque sur l'amélioration de l'habitat pour le maintien à domicile des

La municipalité reprend le projet initié par l'équipe précédente de la création d'un verger bio d'un hectare et demi, à la sortie du bourg, route de La-tillé.

Elle envisage d'y associer les habitants de la commune et les écoles.

Recrutement des recenseurs. Il aura lieu du 16 janvier au 15 février pour les communes de moins de 10.000 habitants. La mairie aura à recruter des agents recenseurs. Toute personne intéressée doit se présenter à la mairie avant le 4 janvier.

Audit. Les élus ont demandé un audit sur la situation financière de la commune. Le préfet l'a confié à un cabinet spécialisé travaillant avec les services de l'Etat.

personnes âgées, mardi 14 octobre, à partir de 14 h, à la salle socio-éducative.

saint-loup-lamairé

> **Loto.** De l'Ehpad de la Valette avec l'association Club Loisirs et Détente mercredi à 14 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Loup-sur-Thouet.

lundi 13 octobre
2014

saint-pardoux

> **Mairie.** Exceptionnellement fermée mercredi 15 octobre, de 8 h 30 à 12 h 30.

vernoux-en-gâtine

> **Conseil municipal.** Réunion le jeudi 16 octobre à 20 h, à la mairie.